

## Les documents à fournir pour la fabrication du permis de conduire

- Photo d'identité conforme permis (e-photo)
- Pièce d'identité de l'élève recto/verso
- Permis actuel recto/verso (AM)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone, internet, électricité, eau)
- Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeur recto/verso (si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève)
- -Journée d'Appel (si l'élève a entre 17 et 25 ans)
- ASSR 2 (si l'élève a moins de 21 ans et pas de permis déjà obtenu)

